



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et
de la communication DETEC
3003 Berne

Par courriel : netzplanung@astra.admin.ch

Berne, le 29 avril 2022

Projet relatif au plafond de dépenses pour les routes nationales sur la période 2024-2027, à l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales, au crédit d'engagement et à l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales – Prise de position de l'Association des Communes Suisses

Madame, Monsieur,

Dans votre courrier du 26 janvier 2022, vous nous avez soumis l'objet en titre pour consultation. Nous tenons à vous remercier de nous avoir donné l'occasion d'exprimer notre point de vue au nom des 1600 communes affiliées à l'Association des Communes Suisses (ACS).

L'ACS salue le plafond des dépenses de 8,433 milliards de francs pour l'exploitation, l'entretien et les adaptations des routes nationales existantes pour la période 2024-2027. Le programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales revêt une dimension particulière importante pour le niveau communal. Une coordination qualitative de la desserte des routes nationales avec les routes cantonales et communales est nécessaire pour assurer une fluidité du trafic et éviter un trafic de contournement et des goulets d'étranglement dans certaines régions. Les communes sont donc tributaires du bon fonctionnement des routes nationales.

En vous remerciant de prendre en compte les éléments ci-dessus dans la suite des travaux, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Association des Communes Suisses

Le président

Le directeur

Hannes Germann
Conseiller aux États

Christoph Niederberger

Copie à:

Union des villes suisses, Berne

Groupement suisse pour les régions de montagne, Berne